

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

REDONNER AUX AINÉS LEUR FIERTÉ ET LEUR DIGNITÉ

Rimouski, le 7 septembre 2022 - Le Carrefour 50 + du Québec interpelle les candidats à l'élection provinciale du mois prochain sur les sujets qui touchent tous les aînés et plus particulièrement ceux en région, entre autres la santé, les finances, le logement, le transport, l'inflation, les loisirs, etc., mais qui touchent également les organismes qui travaillent pour et avec eux.

1. Le droit à un logement abordable pour les aînés

La grande majorité des aînés veulent que l'on respecte leur droit de vivre et de vieillir dans le confort de leur foyer ou dans un logement à prix abordable, tout en ayant les soins appropriés à domicile. Quelles sont les stratégies proposées à cette problématique et à celle du transport?

2. Les aînés et l'inflation

Beaucoup d'aînés de 65 ans et plus ont besoin de montants supplémentaires pour faire face à l'inflation et leur permettre d'avoir une qualité de vie, car tous n'ont pas la capacité ou la santé pour retourner sur le marché du travail. Ce montant pourrait être adapté selon le rapport d'impôt.

3. La pauvreté, empreinte de préjugés

La pauvreté est empreinte de préjugés, de honte et de jugements. Les aînés vivant seuls dont les revenus ne dépassent pas 30 000 \$ et les couples, dont le revenu familial est de 40 000 \$ ou moins, devraient être exemptés d'impôt et ne devraient pas avoir à payer le montant d'assurance maladie du Québec dans leur déclaration provinciale. **Il faut cesser de voir les aînés comme un fardeau pour la société.**

4. Une subvention récurrente pour la mission des organismes communautaires

Le gouvernement devrait subventionner la mission des organismes sans but lucratif qui travaillent à l'amélioration de la qualité de vie des aînés et qui se déploient en région pour briser l'isolement, les faire bouger et les accompagner dans l'organisation d'activités diversifiées. Ces organismes animent la vie des aînés dans leur municipalité et assurer la pérennité de ceux-ci est un défi de tous les jours. **Les aînés sont un apport important dans la société!**

5. Un ministère spécifique pour aînés

Créer un ministère dédié uniquement pour les services aux aînés et ainsi faciliter l'accessibilité à l'information. Le vieillissement de la population, sur notre territoire, dépasse 40% pour les 50 ans et plus et 25% pour les 65 ans et plus... il est plus que temps d'accorder une attention spéciale aux aînés.

Qu'allez-vous vraiment faire, après le 3 octobre 2022, pour redonner une qualité de vie à nos personnes aînées ?

Le Carrefour 50 + du Québec, qui fête cette année son 50^e anniversaire, est une organisation dédiée au mieux-être des aînés, qui compte 147 Clubs des 50 ans et plus et près de 20 000 membres dans l'Est du Québec, sur le territoire s'étendant de La Pocatière aux Îles-de-la-Madeleine. Ce réseau est indépendant de la FADOQ et, malheureusement, trop souvent ignoré des instances politiques.

- 30 -

Source : Denise Gagnon, directrice générale
Tél. : 418 722-6066 #103
Courriel : direction@carrefour50.com